

Département langue française

Label *Qualité français langue étrangère*

Commission interministérielle de labellisation

Vendredi 3 mars 2016 11h45 – 14h00

**MESR – Salle MB1
1 rue Descartes
Paris – 75 005**

Compte rendu

1. Ordre du jour

- ✓ Examen des dossiers des centres audités
- ✓ Examen des dossiers en attente
- ✓ Demandes de dérogation de centres candidats au label
- ✓ Journées professionnelles des 6 et 7 mars 2017 (10 ans du label)
- ✓ Formation continue des auditeurs
- ✓ Promotion des centres labellisés
- ✓ Point sur la gestion financière du label
- ✓ Questions diverses
- ✓ Date de la prochaine réunion de la commission

2. Examen des dossiers des centres audités

Nom du centre	Décision
Première candidature	

Destination langues, Marseille	Labellisé 4 ans
France langue, Paris Notre Dame	Labellisé 4 ans
France langue, Paris Victor Hugo	Labellisé 4 ans
Sciences Po, Campus de Paris Section FLE et Summer School	Labellisé 4 ans
Renouvellement	
Frate formation, Besançon	Labellisé 4 ans
Institut de français, université d'Orléans	Labellisé 4 ans
Institut de français langue et services (IFLS), Villeneuve sur Lot	Labellisé 4 ans
Institut langue et culture françaises (ILCF), Institut catholique de Lyon	Labellisé 4 ans
Institut de Français Langue Etrangère (i-FLE), université de Nantes	Labellisé 4 ans

1. Examen des dossiers en attente

Lors de la réunion du 2 décembre 2016, la commission a demandé à certains centres de fournir des éléments complémentaires selon un calendrier précis. Tous ces centres ont respecté le calendrier et transmis les éléments attendus. La commission a confirmé la labellisation pour 4 ans de ces 4 centres.

Un centre privé est installé dans de nouveaux locaux depuis fin janvier 2017.

Les travaux d'aménagement sont suivis par un cabinet expert afin que l'ensemble des locaux soient en conformité avec les normes de sécurité et d'accessibilité en vigueur.

Le label *Qualité FLE* de ce centre arrive en renouvellement fin 2017. Afin de le conserver jusqu'à cette échéance, le centre transmettra au CIEP, courant mars 2017, une copie du rapport de vérification après travaux du bureau de contrôle et le courrier de régularisation de sa situation auprès de la mairie.

Lors de la réunion du conseil d'orientation (CO) du 15 décembre dernier, un des membres avait informé les membres du CO de l'utilisation par un centre privé du terme « universités » pour ses formations de formateurs. Une copie du courrier du rectorat concerné a été transmise aux membres de la commission. Ce courrier, daté du 6 décembre 2016, confirme que ce terme ne peut être utilisé (même avec un S) par un centre privé qui laisserait accroire que ces formations sont dispensées par un établissement supérieur public.

La commission souhaite que ce point soit à nouveau porté à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil d'orientation du label prévue le 29 juin 2017.

2. Demandes de dérogation de centres candidats au label

La commission autorise ces deux centres, qui dispensent moins de 2400 heures de cours par an, à candidater au label.

3. Journées professionnelles des 6 et 7 mars 2017

Le programme de ces journées est en ligne sur le site du CIEP. Afin d'officialiser les 10 ans du label, un cocktail et une table ronde sont prévus au Quai d'Orsay le 6 mars en soirée. Plus d'une centaine de personnes participeront à ces événements (directeurs de centres labellisés et non-labellisés, responsables pédagogiques et enseignants, auditeurs, ambassadeurs, élus locaux...).

4. Formation continue des auditeurs

La formation des auditeurs est prévue en marge des journées professionnelles des 6 et 7 mars : le 6 mars après-midi et le 8 mars toute la journée. 26 sur les 30 auditeurs ont prévu d'y participer. Seront à l'ordre du jour, un bilan des derniers audits, les difficultés rencontrées et une étude approfondie du nouveau référentiel (et cotations) en application le 15 mai 2017.

Le recrutement de nouveaux auditeurs est en cours. Une offre de poste est en ligne sur le site du CIEP.

5. Promotion des centres labellisés

- **Colloque de la CTI** : dans le cadre de la convention qui lie les deux établissements, le CIEP a participé au colloque des 7 février (au MEDEF – journée internationale – stand mis à disposition) et 8 février (journée nationale à l'école Arts et métiers Paris Tech). Ces journées permettent de promouvoir le label auprès des écoles d'ingénieurs et partenaires de la CTI (agences européennes pour la qualité dans l'enseignement supérieur, collègues du MESR, HCERES etc.)

- **Groupement FLE** : Juliette Salabert et Caroline Mouton Muniz ont été invitées aux journées du Groupement les 1^{er} et 2 février dernier à Dijon. Juliette Salabert a co-animé avec Christian Gaujac, attaché culturel auprès de l'ambassade de France à Jakarta et directeur délégué de l'Institut français d'Indonésie, un atelier sur « Les nouveaux marchés, nouveaux publics ».

- **Référencement du label dans la liste du CNEFOP** : suite à la publication du décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de formation professionnelle, le CNEFOP est chargé d'inscrire sur une liste rendue publique, les certifications et les labels « qualité » pour lesquels il a validé la conformité aux 6 critères « qualité » du décret. Début février, le CIEP a transmis au CNEFOP une demande de référencement. La commission d'évaluation devrait rendre un avis prochainement.

6. Point sur la gestion financière du label

L'agence comptable fait le nécessaire pour recouvrer les factures restées impayées.

7. Questions diverses

8. Date de la prochaine réunion de la commission

La prochaine réunion est prévue le 28 mars à 16 h au MESR salle M-A-2 (bâtiment modulaire A).